

EPA : Enquête permanente sur les avalanches

Organisation à l'Office national des forêts

Un peu d'histoire

2026

Avalanche de l'UCPA – Val d'Isère février 1970



Grandes étapes de l'EPA

Début XXe siècle (1899)

P. Mougin Ingénieur des Eaux et Forêts, à l'initiative de l'observation des avalanches en Savoie

1900

1882
Loi
RTM

1954
Extension
observations
des avalanches
aux Alpes du
Sud

1950

1965
Extension aux
Pyrénées

Fév. 1970,
Avalanche
de Val
d'Isère

1970
Rapport
Saunier

1964
Création ONF

1971-1972
Intégration
totale des
services RTM à
l'ONF

Fév. 1999
Avalanche
de Montroc
(Chamonix)

2000

2000
Mission
d'inspection

Financement EPA-CLPA par MTE
2002-2006
Profonde
refonte EPA

2005, Données
en accès libre
depuis la
plateforme
IRSTEA

2016-2017,
Diminution nb.
de couloirs suivis

2024
Mission
d'inspection

Administration des Eaux et Forêts

ONF

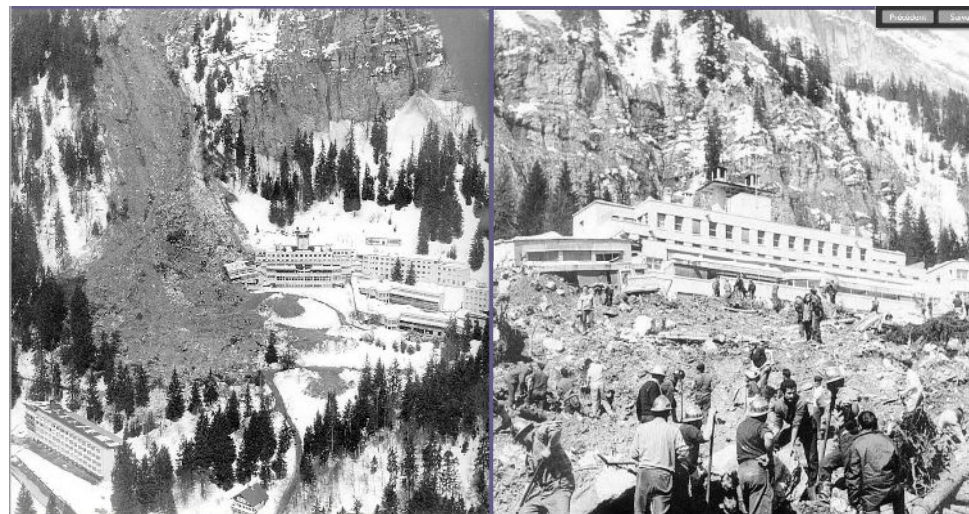


1970 : une année charnière dans la politique de prévention des risques naturels

- 02/1970 : avalanche de Val d'Isère (73)
→ 39 morts dans un centre UCPA
- 04/1970 : glissement du Plateau d'Assy (74)
→ 71 morts dans un sanatorium
- 07/1970 : Rapport Saunier - Mission interministérielle d'étude sur la sécurité des stations de montagne
 1. création ANENA
 2. création CLPA sous égide scientifique → UR ETNA
 3. Plans des Zones Exposées aux Risques Naturels
 4. Information acquéreurs / locataires
 5. Service de Prévision Nivologique Météo France → CEN
 6. S.V.P. opérationnel
 7. « Réorganisation, à partir du personnel des DDA et de l'ONF, d'une section unifiée et spécialisée dans les techniques nivologiques et de R.T.M., et élaboration d'un programme de formation des personnels de conception et d'exécution » → naissance des services RTM



Des sauveteurs à l'extérieur du bâtiment de l'UCPA sondent la neige © AFP - STF





Dernières décisions prises en octobre 2016

Lors du comité de pilotage financier du 26/10 /2016 ONF-DGPR de la MIG DGPR, il a été acté par la DGPR les décisions suivantes relatives à l'EPA :

- Maintien d'une seule réunion de début de saison (suppression de la réunion de fin de campagne)
- Les départements 38, 64 et 65 devront ramener à 2 le nombre de têtes du réseau départemental (3 actuellement)
- Arrêt de l'observations des 45 sites dont l'accès au point d'observation est considéré comme dangereux
- Parmi les 1076 sites faisant l'objet d'une observation intermittente, arrêt total des observations des sites nécessitant une dépense supplémentaire à celle engagée pour observer les autres couloirs
- Arrêt de l'observation des sites n'ayant pas plus de 2 avis avant toilettage de 2006 et 0 depuis
- Optimisation des tournées permettant de limiter les déplacements et si possible le nombre des observateurs EPA (travail à mener par les RUT et les pilotes nationaux)
- Veiller à la complémentarité de la BD RTM évènements (en particulier pour le suivi des sites sensibles d'avalanche)

**Dans la pratique : Passage de 3 931 sites répartis sur 473 communes, à 3037 sites sur 397 communes
Effectifs ONF mobilisés 277 personnes à environ 200 personnes**





Organisation générale à l'ONF

2026

St Jean de Belleville (Savoie) - Avalanche du 16/02/2026 – déblaiement de la route d'accès au hameau des Villards

Organisation générale à l'ONF

2026

Pour rappel, l'EPA, c'est :

- Près de 3000 sites suivis
- 11 départements concernés
- Un peu moins de 400 communes concernées
- Une chronique de plus de 108 000 items collectés sur une période de 125 ans



EPA par massif	EPA par département	Sites observés en 2025-2026	Nombre de communes suivies
	Haute-Savoie 74	427	52
	Savoie 73	917	92
	Isère 38	386	70
Alpes du Nord		1730	214
	Hautes-Alpes 05	532	68
	Alpes de Haute-Provence 04	81	12
	Alpes-Maritimes 06	161	15
Alpes du Sud		774	95
	Pyrénées-Orientales 66	37	9
	Ariège 09	147	19
	Haute-Garonne 31	61	16
	Hautes-Pyrénées 65	177	31
	Pyrénées-Atlantiques 64	111	13
Pyrénées		533	88
Total massifs		3037	397

1042

Avis EPA

Saison 2025/2026
chiffre à fin février

Organisation générale à l'ONF

2026



Direction territoriale
(DT)

Agence Territoriale (ATE) :

- Unité territoriale (UT)
- Triage

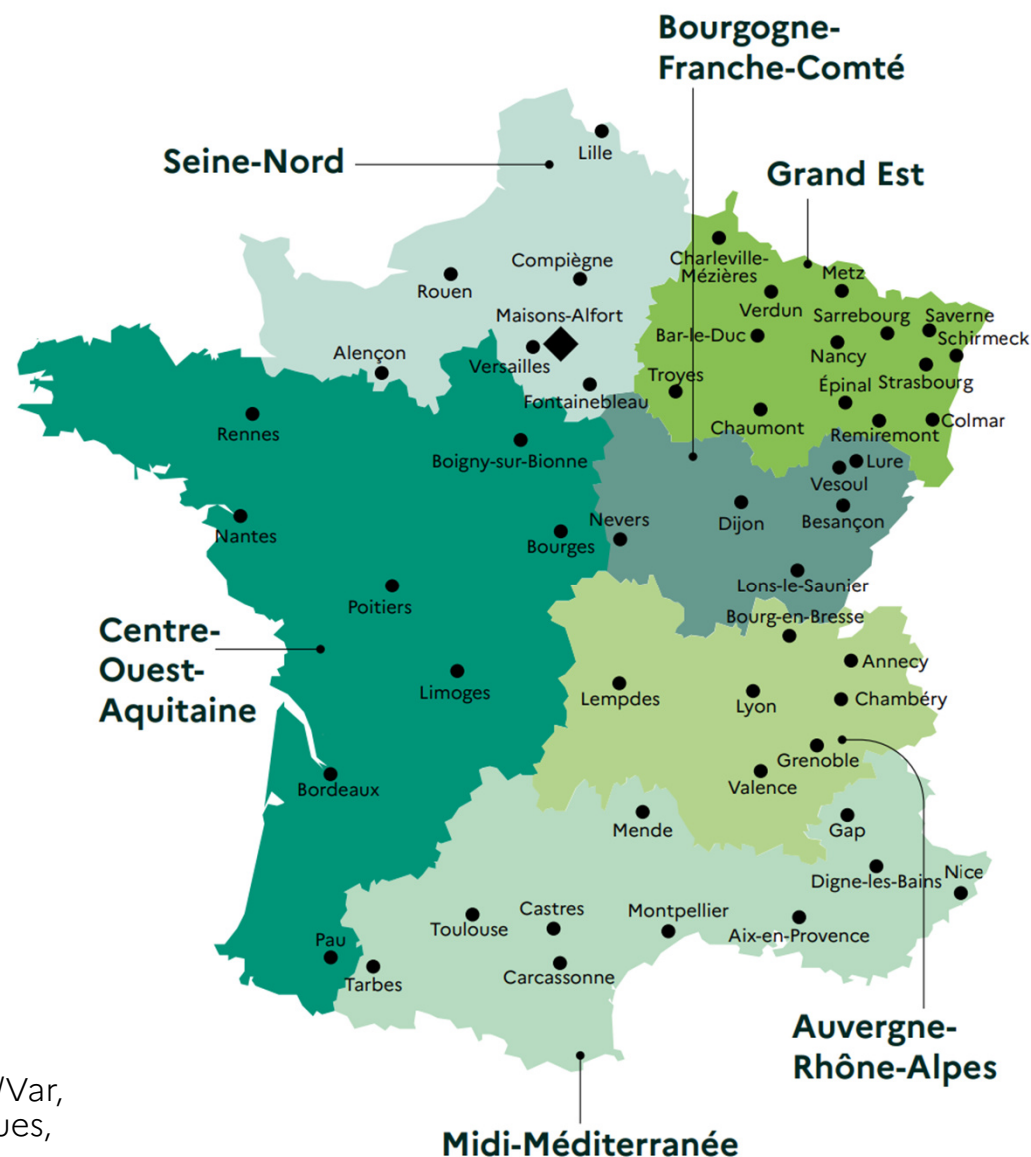
Agence RTM (ARTM) :



- Service départemental
- Pôle territorial
- Secteur

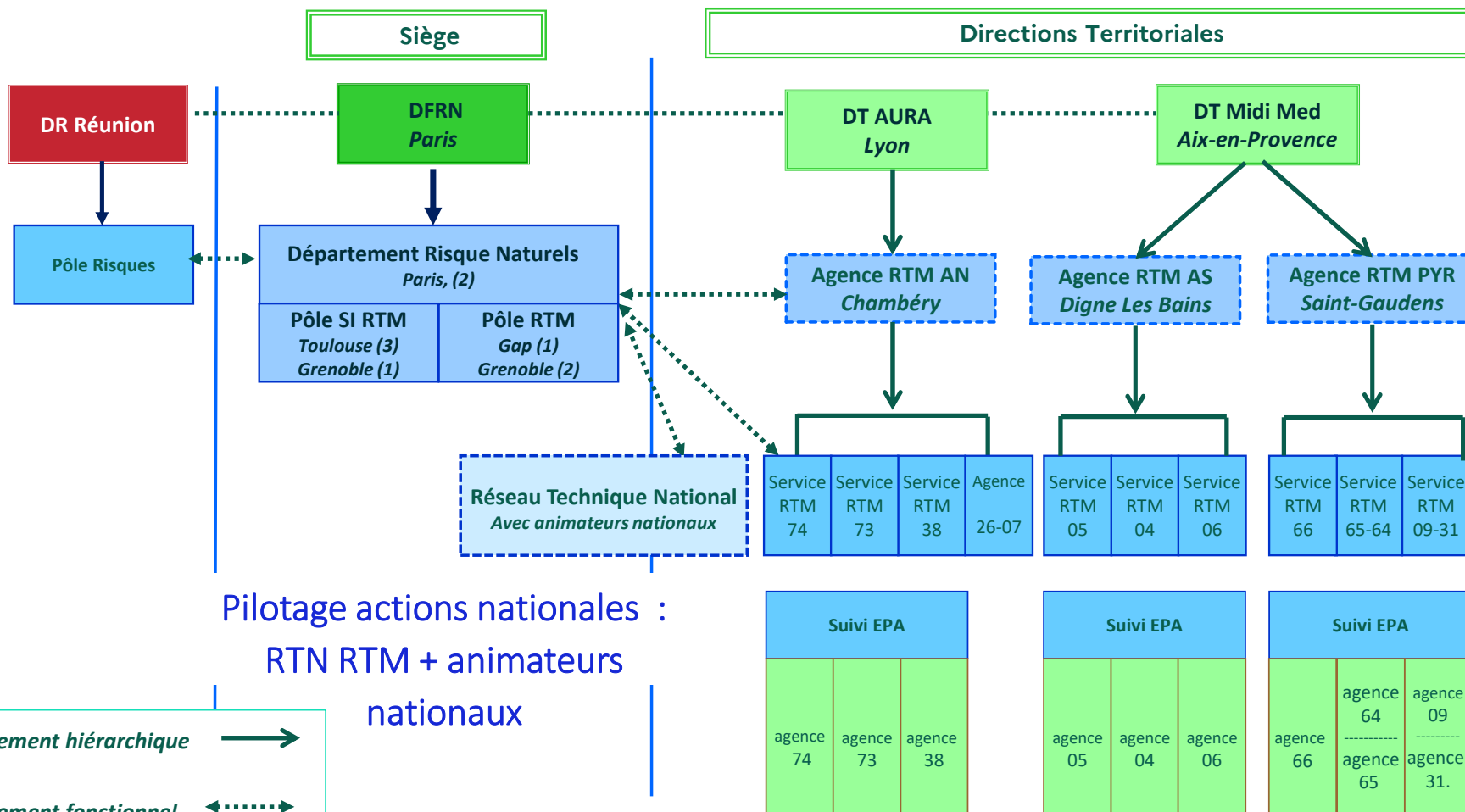
Les Agences territoriales concernées par l'EPA :

Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes-Maritimes/Var, Ariège/Aude/Pyrénées-Orientales, Isère, Pyrénées Atlantiques, Pyrénées Gascogne et Savoie Mont-Blanc



Organisation du service ONF-RTM

Effectif total ONF-RTM : 102 ETP techniques, sans compter les observateurs EPA des ATE ONF



Pilotage actions régionales : DARTM

Pilotage actions locales/départementales : CdS RTM



Organisation générale à l'ONF

2026

Différents rôles EPA occupés :

- Référent national : Philippe COQUET
- Responsable départemental Agence
- Responsable départemental RTM
- Contrôleur
- animateur
- Observateur

L'EPA mobilise environ 200 personnes à l'ONF (techniciens forestiers et RTM), dans 11 départements alpins et pyrénéens.



Orelle (Savoie) – EPA 101 – Avalanche du 16/02/2026 qui passe sous les ponts de l'A43 juste avant le tunnel et arrive à la rivière Arc

Référent national :

- Assure l'animation du réseau au sein de l'établissement
- Appui technique au réseau
- Correspondant ONF avec l'INRAE pour le réseau EPA
- Rédaction du bilan annuel
- Référent national ONF : Philippe COQUET

Responsable départemental Agence :

- Assure l'animation du réseau localement, au sein de l'Agence ONF (réunion et organisation)
- Rédaction du bilan départemental en fin de saison (en lien avec le RTM)

Responsable départemental RTM :

- Assure l'animation technique de l'EPA sur le département
- Rédaction du bilan départemental en fin de saison (en lien avec l'Agence)
- Assure la coordination des techniciens RTM (responsables de secteur) lors du dépassement du seuil d'alerte par l'avalanche



Observateur EPA :

- Assure le suivi des couloirs avalanches sur les communes de son secteur
- Relève les avalanches qui atteignent le seuil d'observation
- Renseigne la base de données de l'INRAE
- Alerte les techniciens RTM lors du dépassement du seuil d'alerte
- Mission assurée par 164 TFT (technicien forestier territorial) de l'ONF



Observateur EPA et carnet de saisie des observations

Contrôleur EPA :

- Assure le suivi et le contrôle des avis saisi par les observateurs
- Vérification des données et de la complétude en fin de saison
- Mission assurée par 25 techniciens RTM



Organisation locale ONF/EPA Hautes-Alpes

2026



L'EPA dans les Hautes-Alpes

En quelques chiffres

- ❖ 68 communes concernées
- ❖ 532 sites à observer
- ❖ 30 observateurs titulaires et suppléants
- ❖ 5 correspondants au sein des Unités Territoriales
- ❖ 5 personnes assurant le contrôle et la validation des observations
- ❖ 2 formateurs des nouveaux arrivants
- ❖ 1 responsable départemental RTM et Agence ONF





L'EPA dans les Hautes-Alpes

En quelques chiffres

- ❖ 21 à 460 observations par an (230 observations en moyenne)
- ❖ 32 à 115 jours par an (80 jours en moyenne)
- ❖ 15 à 20 % des avis au niveau national
- ❖ 6 à 10 observateurs nouvellement formés ou recyclés tous les ans
- ❖ 1 réunion annuelle de lancement avec les correspondants et les observateurs



Bonus : analyse sommaire des données avalanches de la BD RTM

2026

Analyse des événements avalanches de la BD RTM

Événements avalanches : représentent environ 30 % des événements tous aléas confondus ;

13 219 événements d'avalanches recensés dans la BD RTM dont **5 746** avec dommages et **653** avec victimes (personnes décédées ou blessées).

Nb total de décès en zones habitées 1360, depuis 1970 : 55 décès, depuis 2000 : 0 décès.

La très grande majorité des décès par avalanches depuis 1970 sont liées à la pratique de sports d'hiver.

Le recensement des décès (victimes d'avalanches lors de pratiques sportives ou de loisir) n'est pas forcément exhaustif dans la BD RTM (se reporter plutôt au recensement spécifique fait par l'ANENA pour les victimes ski -raquette).

*Bilan des événements (extrait du 2 septembre 2024) -
Représentation des événements avalanches par rapport
aux autres types de phénomènes, stable dans le temps*

		Tous événements	Depuis 1970	Depuis 2000
Tous phénomènes (A, T, I, E, P, G)	Nb événements	47184	28028	15213
	Nb événements sans dommages	14069	9720	4149
	Nb événements avec dommages (victimes ou dégâts ou perturbations)	33115	18308	11064
	Nb événements avec victimes (personnes décédées ou blessées)	1109	597	320
	Nb événements avec décès	820	374	199
	Nb personnes décédées	4318	755	315
	Nb événements ayant provoqué des décès en zones habitées	289	34	14
	Nb personnes décédées en zones habitées	2974	226	37
Avalanches	Nb avalanches	13219	10660	4509
	Nb avalanches sans dommages	7476	6523	2364
	Nb avalanches avec dommages (victimes ou dégâts ou perturbations)	5743	4137	2145
	Nb avalanches avec victimes (personnes décédées ou blessées)	652	393	205
	Nb avalanches avec décès	499	270	147
	Nb personnes décédées dans des avalanches	1907	490	230
	Nb avalanches ayant provoqué des décès en zones habitées	139	6	0
	Nb personnes décédées par avalanches en zones habitées	1168	56	0
Rapport avalanches / tous phénomènes	% nb événements	28%	38%	30%
	% nb événements avec dommages	17%	23%	19%
	% nb événements avec victimes	59%	66%	64%
	% nb événements avec décès	61%	72%	74%
	% nb personnes décédées	44%	65%	73%
	% nb événements ayant provoqué des décès en zones habitées	48%	18%	0%
	% nb personnes décédées en zones habitées	39%	25%	0%

Analyse des événements avalanches de la BD RTM

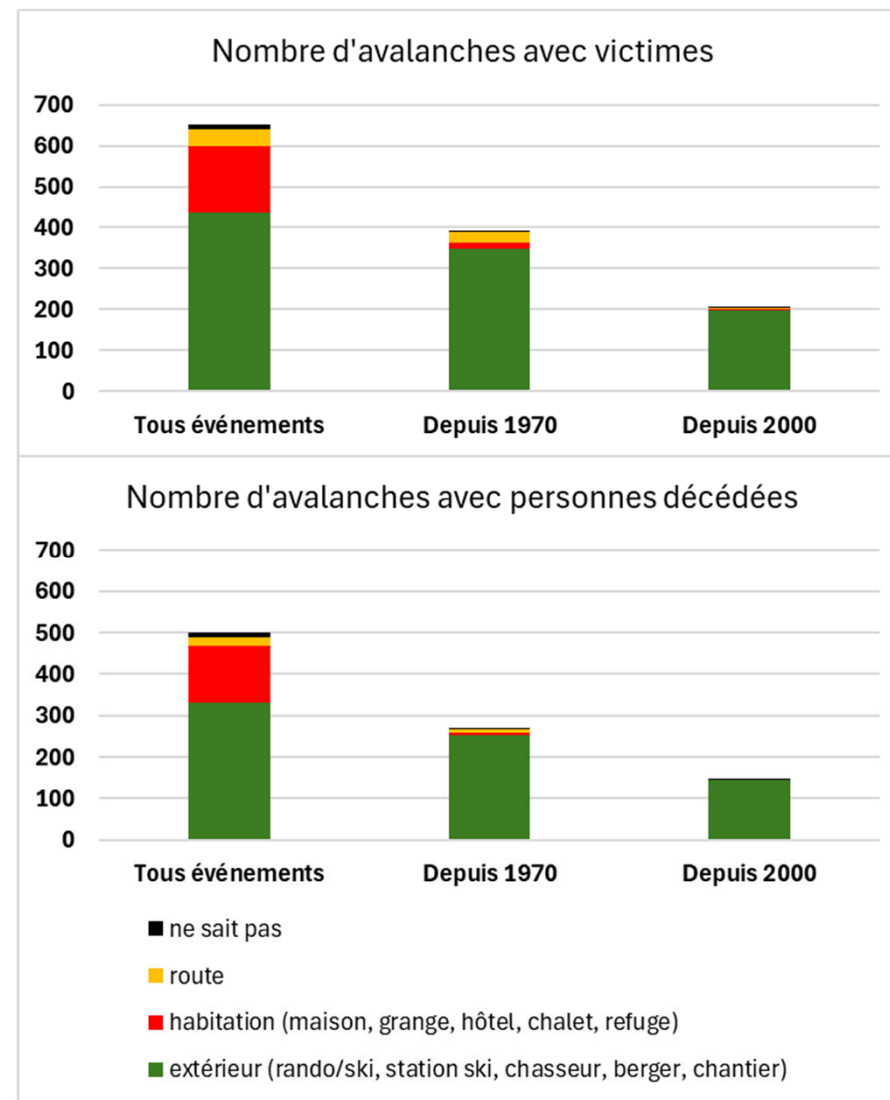
Localisation des victimes d'avalanches

L'origine des avalanches occasionnant des victimes (dont les décès) est très majoritairement du fait d'activités extérieures (rando/ski, station ski, chasseur, berger, chantier).

Environ 25 % de toutes les avalanches recensées dans la BDRTM (depuis l'origine) avec victimes ont eu lieu dans des bâtiments avec habitation (maison, grange, hôtel, chalet, refuge). Cette proportion diminue très fortement si on ne considère que les avalanches depuis 1970 (4,3 % dont 2,2 % avec décès) ou depuis 2000 (1,5 % dont 0 % avec décès).

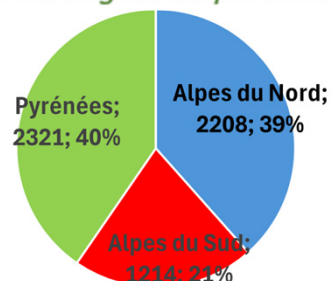
A l'inverse, la proportion du nombre d'avalanches occasionnant des victimes ayant pour origine des activités extérieures augmente en passant de 67 % (tous événements) à 88% (que depuis 1970) et même 97% (depuis 2000).

Les activités extérieures se concentrent principalement sur la pratique du ski ou de la randonnée à ski ou en raquettes à partir des années 1970.

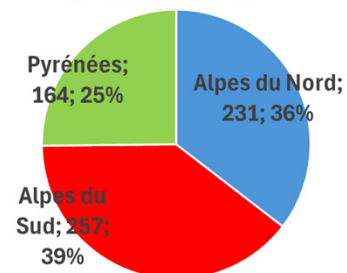


Analyse des événements avalanches de la BD RTM

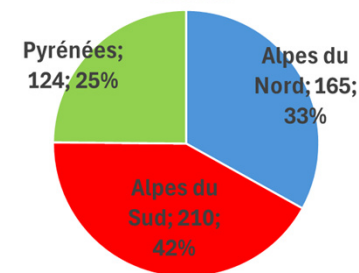
Nombre d'avalanches avec dommages
(victimes ou dégâts ou perturbations)



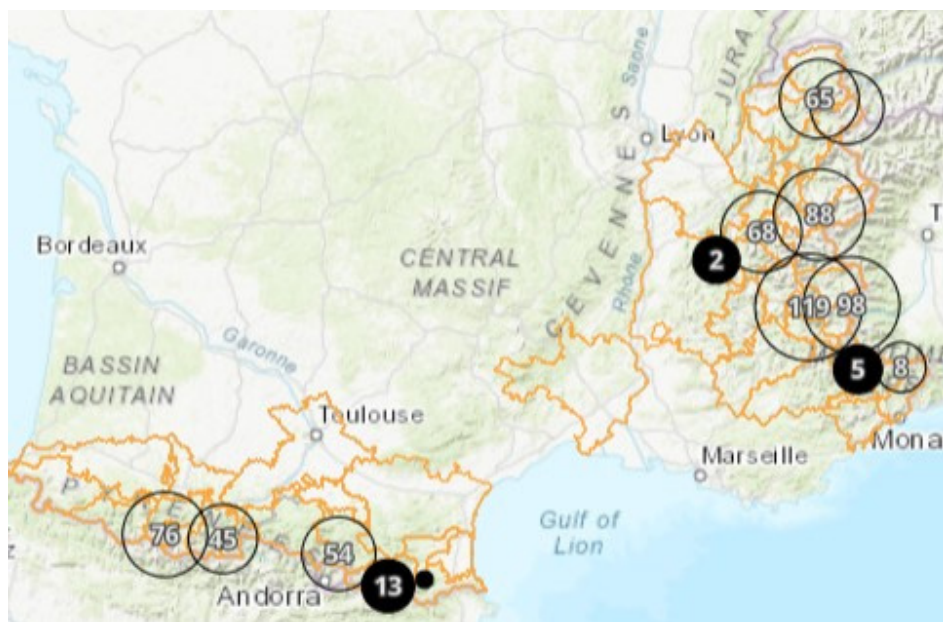
Nombre d'avalanches
avec victimes



Nombre d'avalanches avec
morts



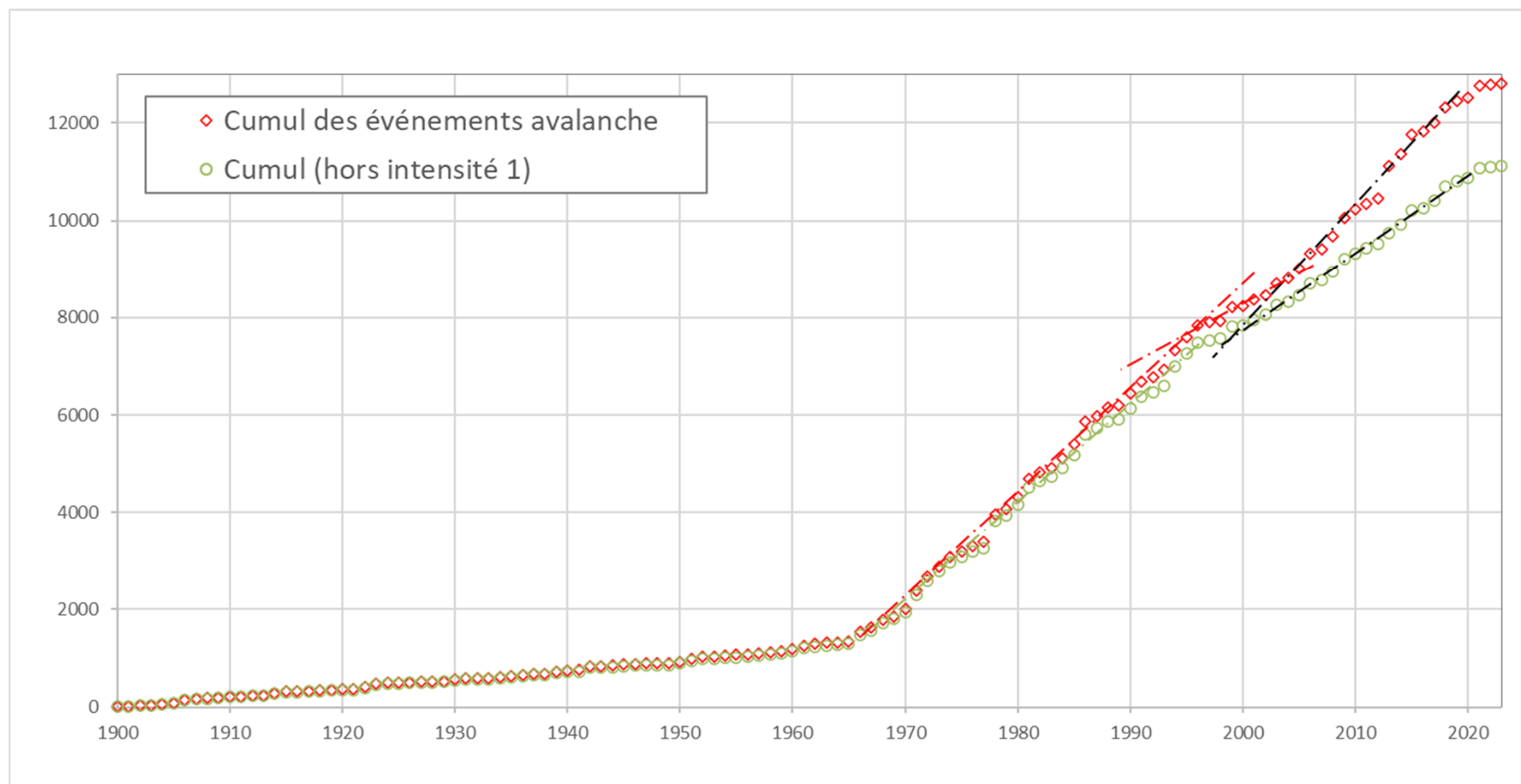
Répartition des avalanches ayant occasionné des dommages selon les trois massifs (sur l'ensemble des événements de la BDRTM)



Répartition des avalanches ayant occasionné des victimes dans les Pyrénées et les Alpes (sur l'ensemble des événements de la BDRTM) – la taille des cercles et le nombre à l'intérieur mettent en évidence le nombre d'événements sur la zone concernée (le noir ou transparent est à usage interne RTM en ce qui concerne la cartographie des événements).

Analyse des événements avalanches de la BD RTM

Evolution du nombre d'événements dans le temps





Office National des Forêts

Merci pour votre attention.